

Termes de référence pour le recrutement d'un.e consultant.e expert.e en journalisme – Avocats Sans Frontières – Tunisie

Avocats Sans Frontières en Tunisie recrute un.e consultant.e expert.e en journalisme pour la l'élaboration d'un guide destiné aux journalistes et organiser un atelier de formation pour renforcer leurs compétences.

Objectifs du projet	Le projet VIH-Droits Humains VIH-DH, exécuté par Avocats Sans Frontières en Tunisie (ASF), s'appuie sur trois objectifs spécifiques : <ul style="list-style-type: none">- Réduire la stigmatisation et la discrimination à l'égard des populations clés et vulnérables (PCV) afin d'améliorer l'accès aux services,- Améliorer l'accès à la justice des PCV passant par la mise en place des programmes de sensibilisation à l'intention des détenteurs d'obligation et des programmes visant à promouvoir l'éducation juridique des PCV,- Réformer l'environnement juridique relatif au VIH afin de mieux protéger les droits des PCV.
Objectif de la consultation	Elaborer un guide destiné aux journalistes et organiser un atelier de formation pour renforcer leurs compétences.
Date de démarrage	Date de démarrage souhaitée : 10 Mai 2025
Contact ASF et date de clôture des candidatures	aderbali@ASF.be (Uniquement pour des questions relatives à l'appel) Clôture : 28 Avril 2025

1. Présentation de l'organisation

Créée en 1992, ASF est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger.

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, etc.) et dispose de missions permanentes en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie et en République centrafricaine.

2. Présentation d'ASF en Tunisie

Active en Tunisie depuis février 2012, ASF vise à renforcer les acteurs de la société civile travaillant dans le secteur de l'aide légale, de la justice transitionnelle et de la mise en place des réformes, afin de les aider à améliorer la qualité de leurs services et l'efficacité de leur action, et pour participer aux réformes de la justice entamée en Tunisie. C'est dans ce contexte que travaille actuellement la mission d'Avocats Sans Frontières en Tunisie, par la mise en œuvre de plusieurs projets en partenariat avec des acteurs tunisiens (ONG de droits humains et professionnels du droit) : il s'agit à la fois de les accompagner dans la réforme de la justice, dans la promotion et la défense des droits humains, dans la protection des acquis constitutionnels et dans la création de services d'aide légale accessibles et de qualité pour les personnes en situation de vulnérabilité.

3. Présentation du contexte et du projet

ASF est active dans le domaine d'accès aux droits et à la justice depuis sa constitution en Belgique, en 1990, et depuis l'ouverture de sa mission permanente en Tunisie, en 2012. Par ailleurs, ASF compte parmi ses bénéficiaires les PVVIH et les populations clés, intégrés comme groupes cibles à l'occasion de la mise en œuvre du projet Adela, de 2015 à 2021, financé par le PNUD.

Depuis 2019, ASF est responsable de la mise en œuvre des activités du volet « Droits Humains » en tant que sous-récipiendaire de la subvention du Fonds Mondial en Tunisie.

Dans ce cadre, ASF met en œuvre le projet VIH-DH, qui s'appuie sur trois objectifs spécifiques : (1) réduire la stigmatisation et la discrimination à l'égard des populations clés et vulnérables (PCV) afin d'améliorer l'accès aux services, (2) améliorer l'accès à la justice des PCV passant par la mise en place des programmes de sensibilisation à l'intention des détenteurs d'obligation et des programmes visant à promouvoir l'éducation juridique des PCV, (3) réformer l'environnement juridique relatif au VIH afin de mieux protéger les droits des PCV.

4. Objet de la consultance

A. Contexte de la consultance

Dans le cadre de son engagement pour la promotion des droits humains et la lutte contre la stigmatisation liée au VIH, Avocats Sans Frontières (ASF) souhaite produire un **guide à l'usage des journalistes** pour encourager une couverture médiatique **respectueuse, éthique et informée** des droits des populations atteintes ou exposées au risque du VIH.

Ce guide constituera à la fois :

- Un **outil de sensibilisation** pour les professionnel.les des médias,
- Et un **support pédagogique** pour les sessions de formation organisées dans le cadre du projet VIH-DH.

Il abordera les normes déontologiques, les enjeux terminologiques, les bonnes pratiques rédactionnelles, les questions éthiques liées aux témoignages, ainsi que le rôle crucial des médias dans la lutte contre la stigmatisation.

B .Objectifs de la consultance

Les objectifs spécifiques de cette consultance sont :

- a) Élaborer un **guide de bonnes pratiques journalistiques** centré sur les droits des populations affectées ou exposées au VIH.
- b) Animer un **atelier de renforcement des capacités** destiné aux journalistes et acteur.ices des médias sur les enjeux liés à la couverture du VIH et des droits humains.

5. Tâches du/de la consultant.e

Le/la consultant.e sera chargé.e de :

1. Réaliser une **revue documentaire** sur la couverture médiatique du VIH (pratiques existantes, déontologie, recommandations nationales et internationales).
2. Élaborer un **plan détaillé** du guide en concertation avec l'équipe projet.
3. Produire un **guide à l'usage des journalistes**, incluant les éléments suivants :
 - Introduction générale : contexte VIH, enjeux liés aux droits humains, stigmatisation, rôle des médias.
 - Bonnes pratiques journalistiques : langage inclusif, confidentialité, consentement, traitement éthique de l'information.
 - Exemples d'erreurs fréquentes et de récits médiatiques respectueux.
 - Recommandations pratiques et ressources utiles (glossaire, contacts, textes de référence).
4. Préparer et **animer une session de renforcement des capacités** auprès des journalistes, basée sur les contenus du guide.

6. Méthodologie

Le travail se déroulera en plusieurs étapes :

- Réunion de lancement avec l'équipe projet.
- Validation du plan détaillé du guide.
- Revue de la documentation existante (articles, chartes déontologiques, guides internationaux).
- Rédaction du guide.
- Préparation et animation d'un atelier de formation à destination des journalistes.
- Réunion de restitution et validation finale des livrables.

7. Livrables attendus

Le/la consultant.e devra remettre les livrables suivants :

- Un **guide de bonnes pratiques journalistiques** sur le traitement médiatique du VIH et des droits humains, intégrant les aspects juridiques, éthiques, déontologiques, et pratiques (version Word et version PDF mise en page) ;
- Une **présentation PowerPoint** structurée pour l'animation de la session de renforcement des capacités ;
- Une **fiche technique** vulgarisée (1 à 2 pages) résumant les messages clés du guide à diffuser largement auprès des médias ;
- Un **rapport synthétique de la session de RC**, incluant le déroulé , les principales recommandations et points de discussion soulevés.

8. Durée de la咨询

La durée de la prestation est estimée à **15 jours répartis sur 1 mois**, à compter de la date de signature du contrat. Ce calendrier inclut la rédaction du guide, la préparation de l'atelier, l'animation de la session de formation et la finalisation des livrables.

9. Profil recherché

- Le/la consultant.e doit être un.e professionnel.le du journalisme, de la communication ou des droits humains, avec **au moins 5 années d'expérience** pertinente ;
- Une **connaissance des enjeux du VIH**, des droits des populations clés et des normes déontologiques du journalisme est essentielle ;
- Une expérience préalable dans la **conception d'outils pédagogiques ou de guides destinés aux médias** est fortement souhaitée ;
- Une sensibilité affirmée aux thématiques liées aux **droits humains**, à la **lutte contre les discriminations** et à la **stigmatisation liée au VIH** ;
- Le/la consultant.e devra s'engager à une **confidentialité totale** quant aux informations traitées dans le cadre de la mission, durant et après la prestation ;
- Excellentes **capacités rédactionnelles en arabe** (la langue principale du guide).

10. Comment postuler ?

Merci d'envoyer les documents suivants :

- Proposition technique montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission (4 pages max)
- Deux références récentes pour des travaux similaires réalisés ou en cours de réalisation
- Une proposition financière.

A envoyer au plus tard le 28 Avril 2025, en précisant "Consultation pour élaborer un guide des journalistes_ Projet VIH-DH " en objet, à l'adresse suivante : consultances-tunisie@ASF.be et mettre en cc : aderbali@ASF.be

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération. Pour des raisons de ressources humaines limitées, seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s.